

Portraits territoriaux par ZTEF

Cartographie de la demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Bilan au 31 décembre 2010

Données disponibles au premier trimestre 2011

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les personnes administrativement reconnues, les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les titulaires d'une rente accident du travail, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-2 du code du travail).

Dans les pages suivantes, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Dans ce document, les indicateurs relatifs aux caractéristiques les plus déterminantes des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont cartographiés au niveau des Zones Territoriales Emploi Formation (ZTEF) : catégorie de demande d'emploi, sexe, âge, qualification, niveau de formation, durée du chômage et RMI ou RSA.

Carte n°1 : Part des demandeurs d'emploi en situation de handicap parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°2 : Part des demandeurs de catégories A, B et C parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (en %)

Carte n°3 : Part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°4 : Part des demandeurs âgés de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°5 : Part des demandeurs âgés de plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°6 : Part des demandeurs à la recherche d'un emploi non qualifié parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°7 : Part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°8 : Part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Carte n°9 : Part des allocataires du RMI ou du RSA parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)

Avertissement :

Depuis janvier 2010, les bénéficiaires de l'AAH (seule) ne sont plus recensés dans les systèmes d'information de Pôle Emploi. **Cette publication porte donc uniquement sur les Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule.**



Rhône-Alpes

agefiph



Méthodologie cartographique

L'échelle géographique utilisée correspond à la **zone territorialisée emploi formation**, définie au 01/01/2008; la limite départementale apparaît néanmoins sur le fond de carte.

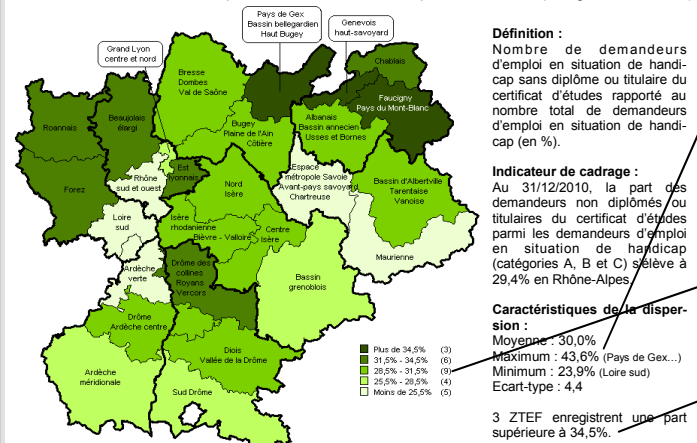
Il est retenu de répartir les données en 5 classes afin de distinguer :

- une classe médiane qui regroupe les zones territorialisées pour lesquelles le pourcentage étudié est proche de la moyenne des ZTEF,
- deux classes rassemblant les zones territorialisées présentant un pourcentage sensiblement différent, en plus ou en moins, de la moyenne des ZTEF.

La constitution des classes a été réalisée manuellement en callant la classe centrale sur la moyenne des ZTEF et en choisissant un intervalle régulier qui tient compte de l'écart-type de la distribution.

Lecture des cartes

Carte n°7 : Part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap sans diplôme ou titulaire du certificat d'études rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 29,4% en Rhône-Alpes.

Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 30,0%
Maximum : 43,6% (Pays de Gex...)
Minimum : 23,9% (Loire sud)
Ecart-type : 4,4

3 ZTEF enregistrent une part supérieure à 34,5%.

Au 31/12/2010, la part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 29,4% en Rhône-Alpes.

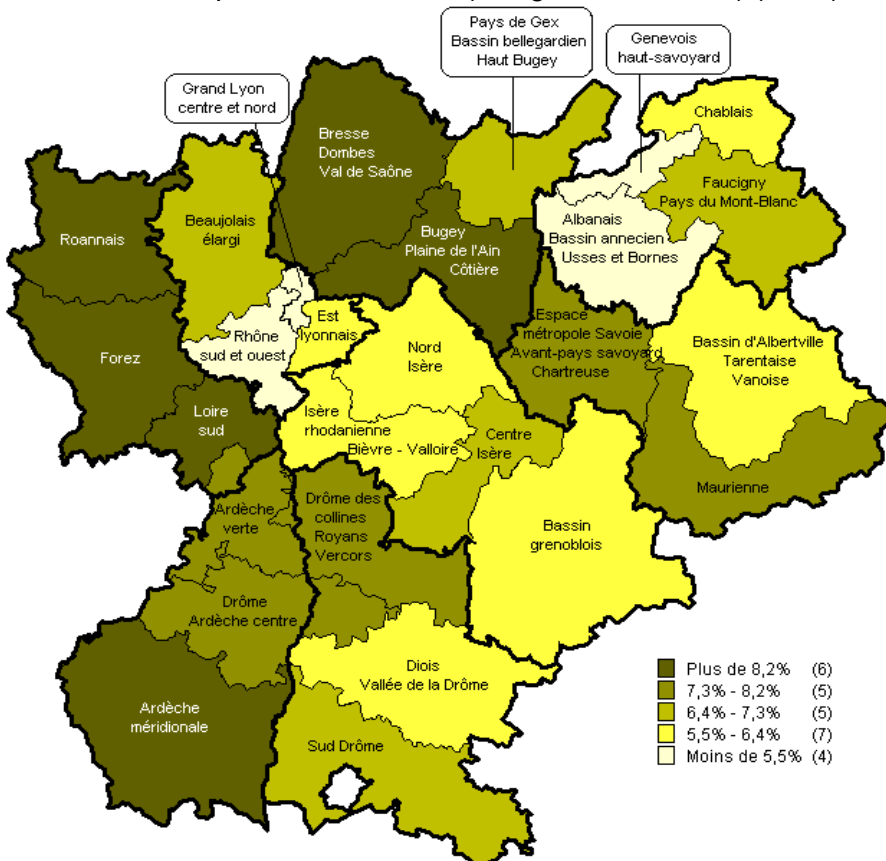
Cette part varie de 23,9% dans la zone Pays de Gex... à 43,6% dans la zone Loire sud.

La répartition des Zones Territorialisées Emploi Formation est la suivante :

- 9 zones présentent des résultats autour de la moyenne de la dispersion (entre 28,5% et 31,5%)
- 5 zones présentent une part de demandeurs en situation de handicap non diplômés ou titulaires du certificat d'études plutôt faible (inférieur à 25,5%) : Rhône Sud et Ouest (CT9D), Loire sud (CT2A), Ardèche verte (CT7B), Espace métropole Savoie... (CT3C) et Maurienne (CT3A)
- 3 zones présentent, à l'inverse, une part de demandeurs en situation de handicap non diplômés ou titulaires du certificat d'études plutôt forte (supérieure à 11,6%) : Pays de Gex... (CT1A), Genevois haut-savoyard (CT4D) et Faucigny, Pays du Mont-Blanc (CT4C).

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°1 : Part des demandeurs d'emploi en situation de handicap parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap de catégories A, B et C rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la demande d'emploi (catégories A, B et C) s'élève à 6,6% en Rhône-Alpes.

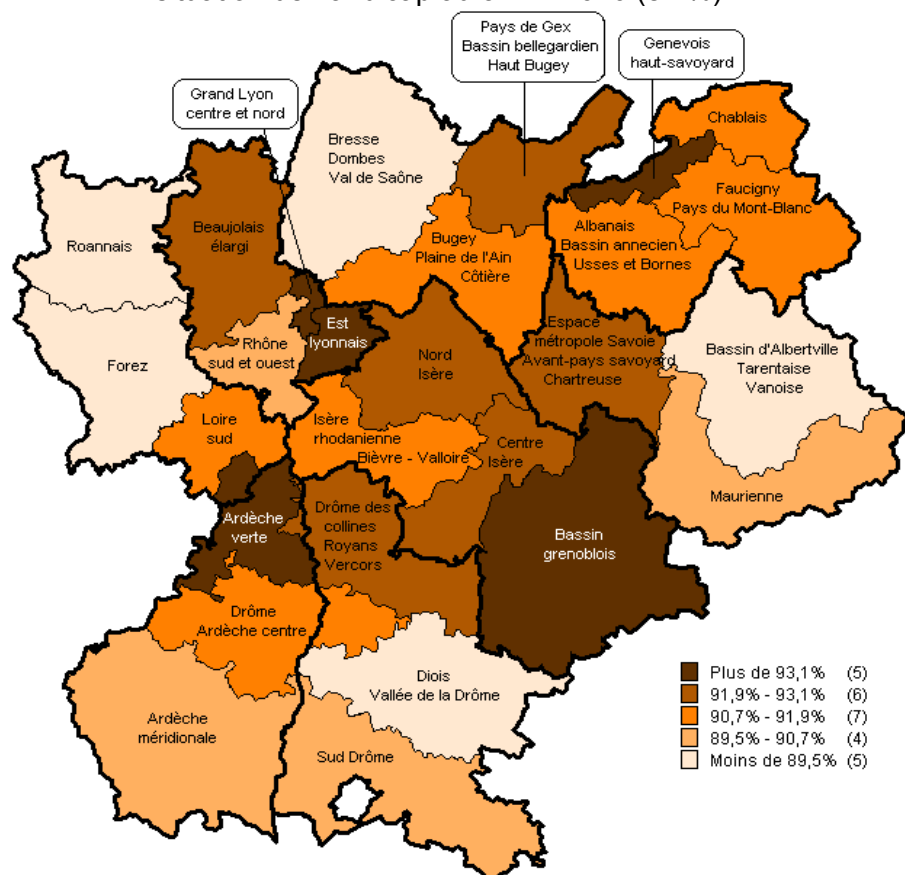
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 6,9%
Maximum : 9,1% (Bresse, Dombes...)
Minimum : 3,8% (Genevois...)
Ecart-type : 1,3

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 8,2%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°2 : Part des demandeurs de catégories A, B et C parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs de catégories A, B et C parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap s'élève à 91,7% en Rhône-Alpes.

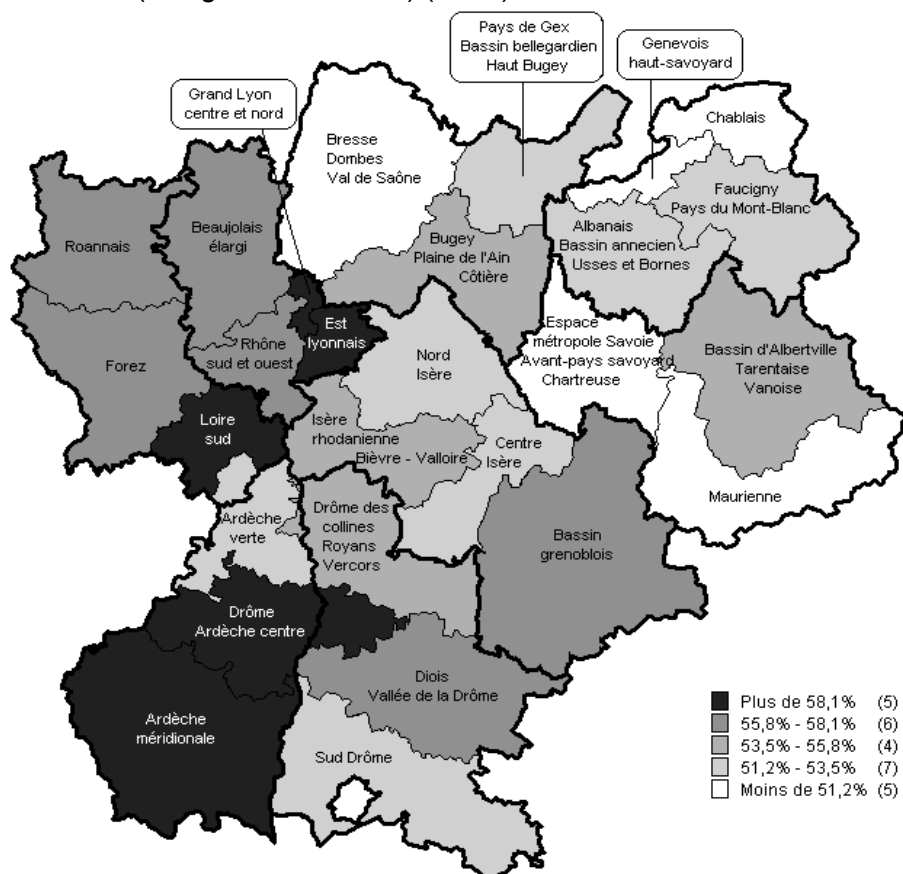
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 91,3%
 Maximum : 94,2% (Ardèche verte)
 Minimum : 87,2% (Diois, Vallée...)
 Ecart-type : 1,9

5 ZTEF enregistrent une part supérieure à 93,1%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°3 : Part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre d'hommes en situation de handicap à la recherche d'un emploi rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 55,9% en Rhône-Alpes.

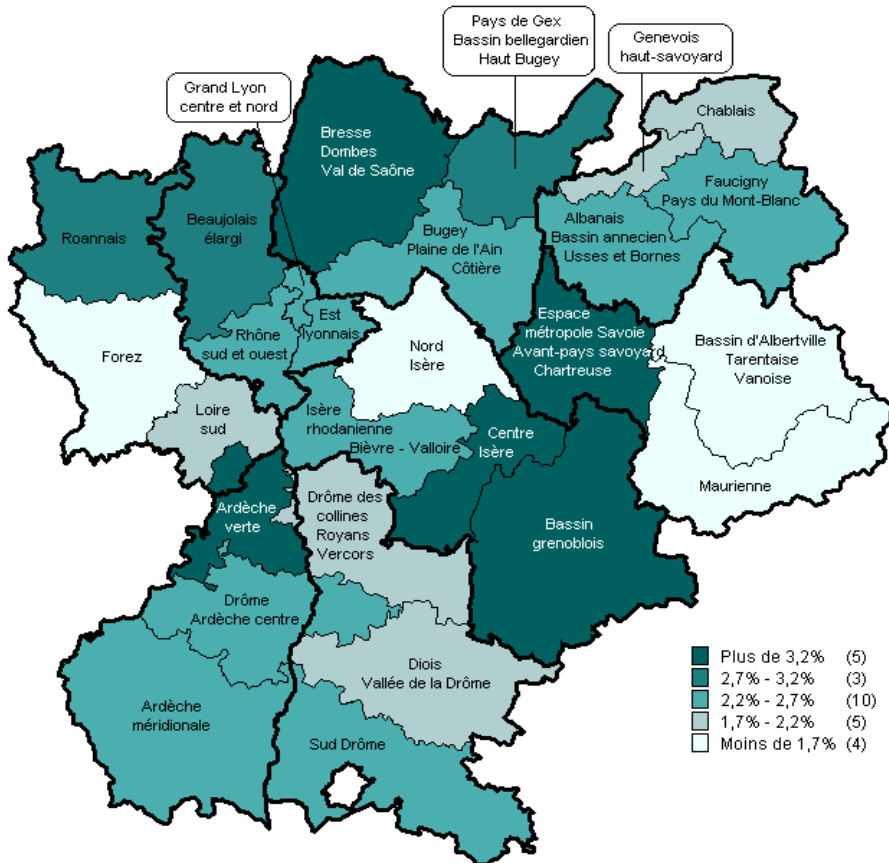
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 54,7%
 Maximum : 60,8% (Loire sud)
 Minimum : 48,4% (Bresse, Dombes...)
 Ecart-type : 3,4

5 ZTEF enregistrent une part supérieure à 58,1%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°4 : Part des demandeurs âgés de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs ayant moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à 2,5% en Rhône-Alpes.

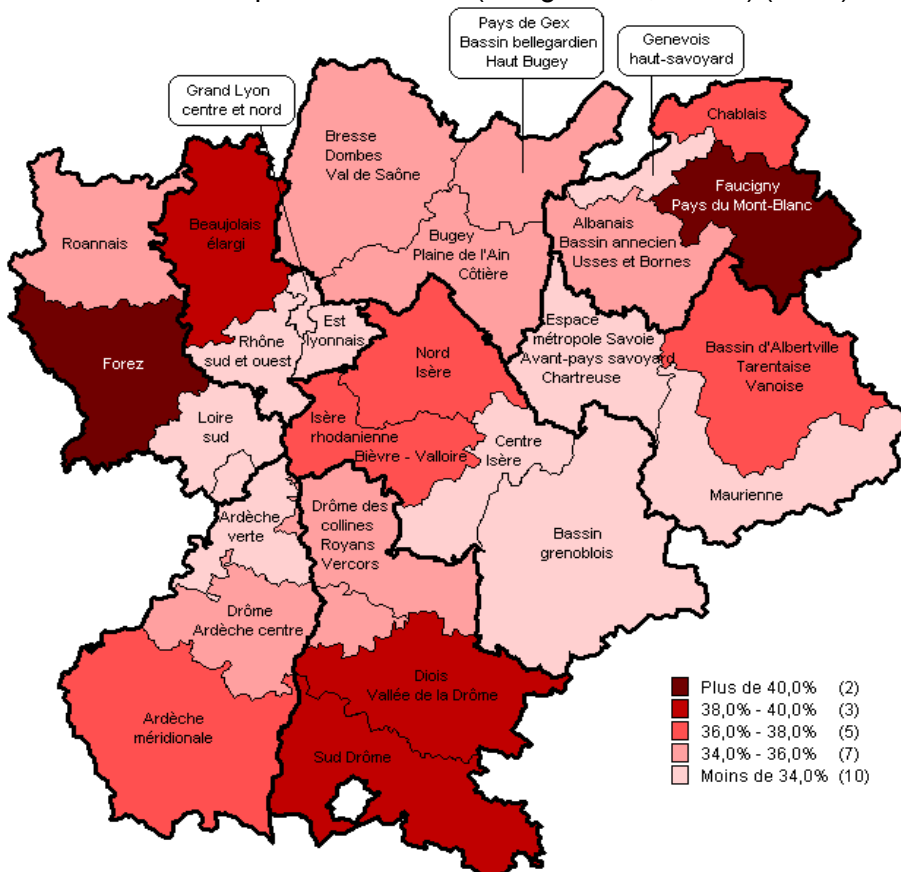
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 2,4%
 Maximum : 4,3% (Bresse, Dombes...)
 Minimum : 0,7% (Maurienne)
 Ecart-type : 0,8

5 ZTEF enregistrent une part supérieure à 3,2%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°5 : Part des demandeurs âgés de plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap âgés de plus de 50 ans rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs ayant plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à 37,2% en Rhône-Alpes.

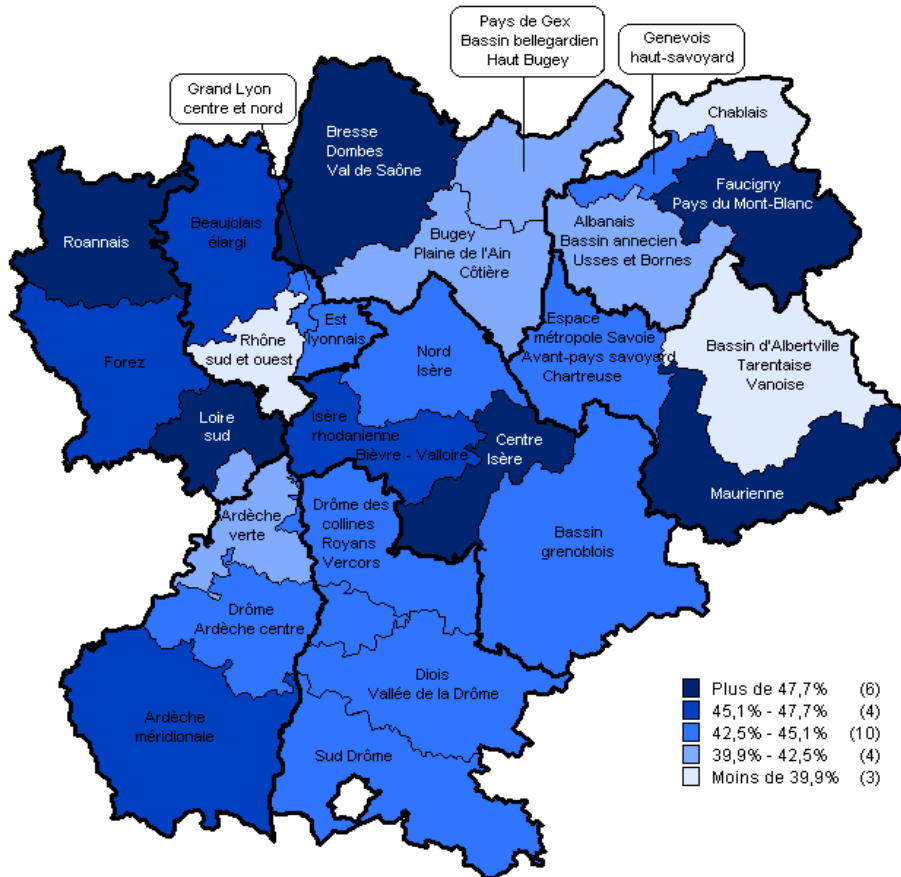
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 38,0%
 Maximum : 45,2% (Faucigny, Pays...)
 Minimum : 32,6% (Grand Lyon...)
 Ecart-type : 2,9

2 ZTEF enregistrent une part supérieure à 40,0%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°6 : Part des demandeurs à la recherche d'un emploi non qualifié parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C)



Définition :

Nombre de demandeurs en situation de handicap à la recherche d'un emploi non qualifié (manœuvre, ouvrier spécialisé et employé non qualifié) rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs en situation de handicap à la recherche d'un emploi non qualifié parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à 44,1% en Rhône-Alpes.

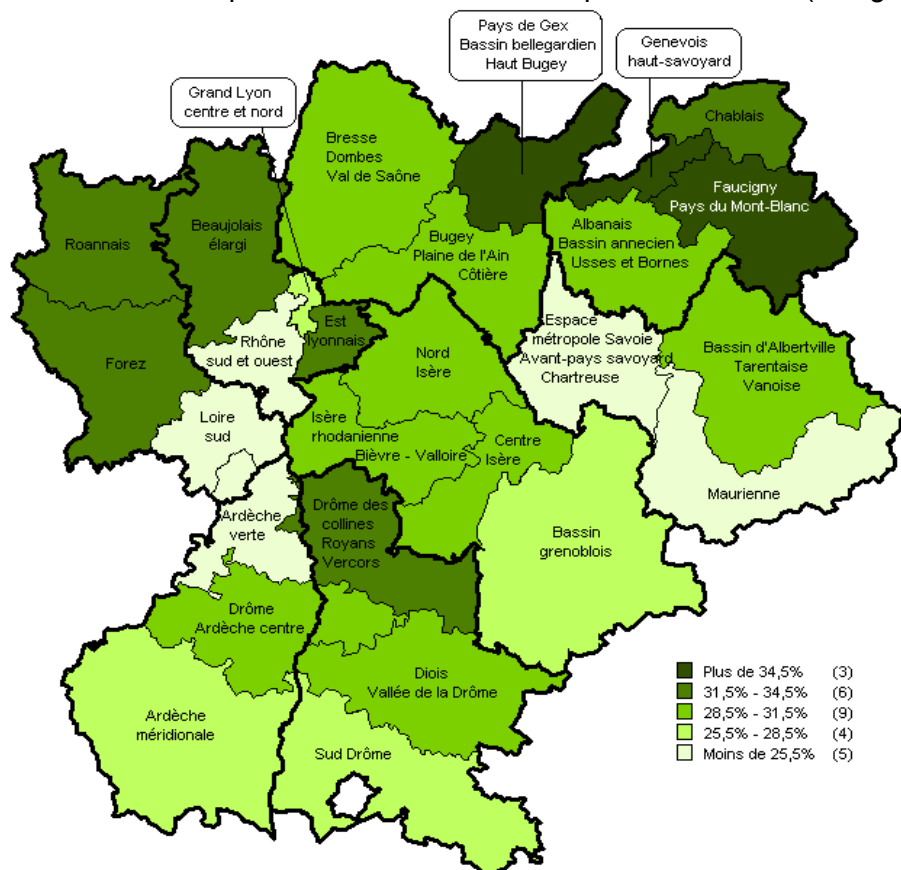
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 43,8%
 Maximum : 50,5% (Roannais)
 Minimum : 35,4% (Chablais)
 Ecart-type : 3,9

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 47,7%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°7 : Part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap sans diplôme ou titulaire du certificat d'études rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 29,4% en Rhône-Alpes.

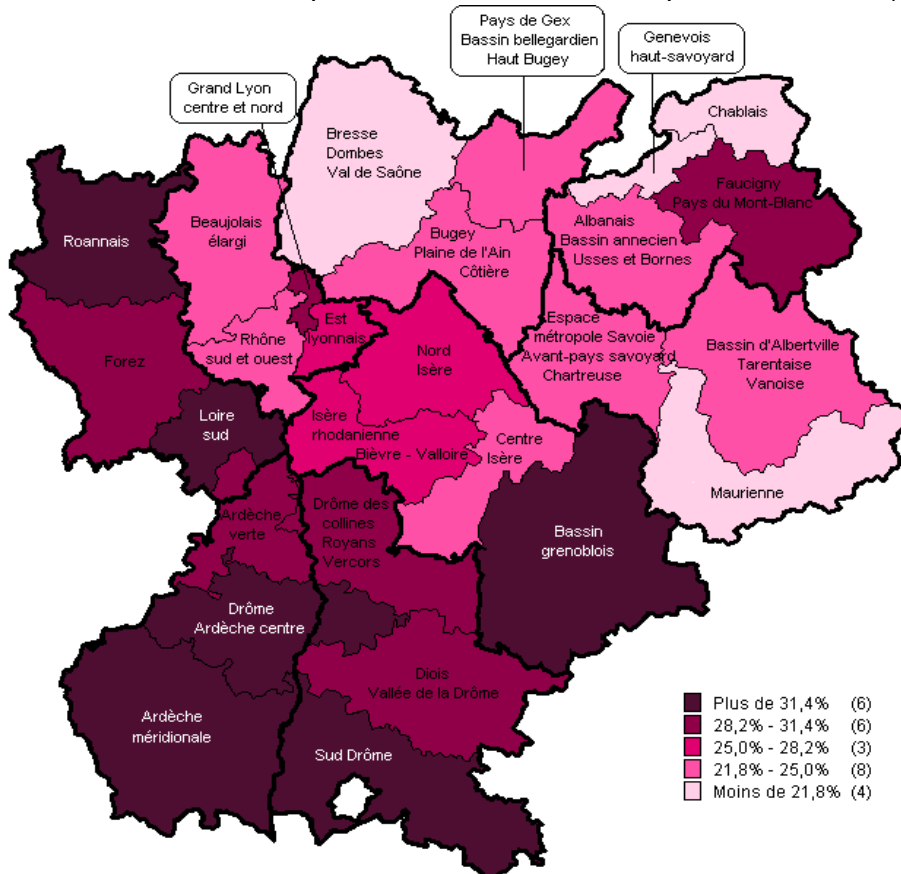
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 30,0%
 Maximum : 43,6% (Pays de Gex...)
 Minimum : 23,9% (Loire sud)
 Ecart-type : 4,4

3 ZTEF enregistrent une part supérieure à 34,5%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°8 : Part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs en situation de handicap à la recherche d'un emploi depuis deux ans et plus rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 27,6% en Rhône-Alpes.

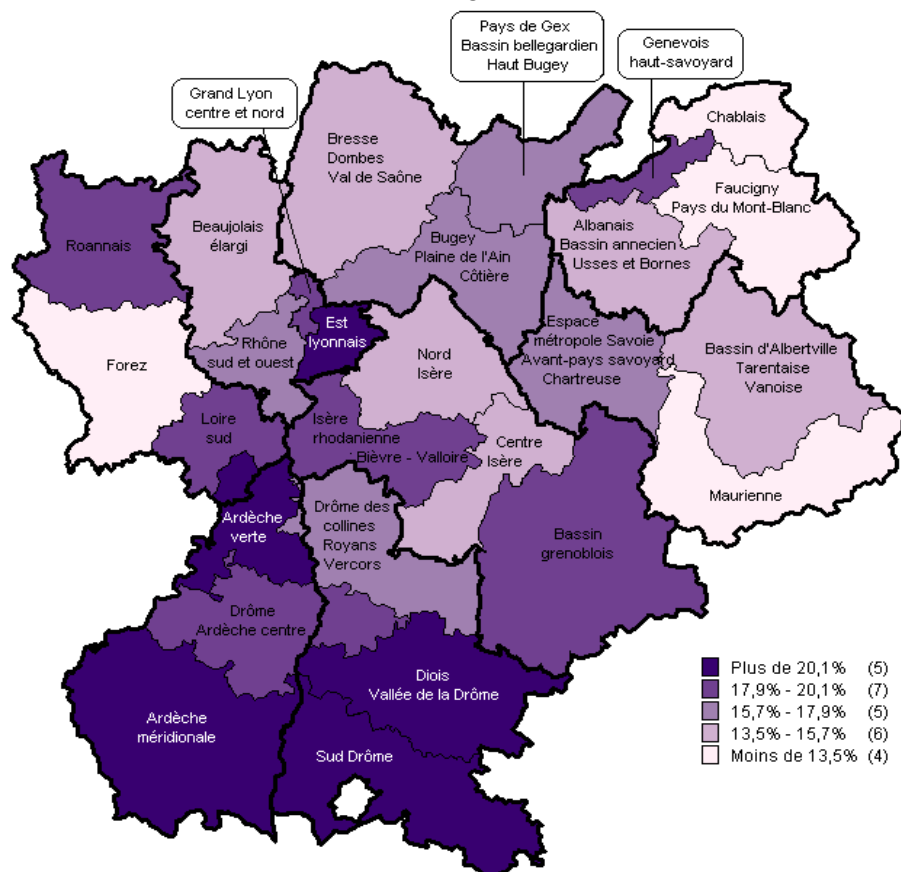
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 26,6%
 Maximum : 34,2% (Sud Drôme)
 Minimum : 15,9% (Maurienne)
 Ecart-type : 4,8

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 31,4%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°9 : Part des allocataires du RMI ou du RSA parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2010 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap bénéficiaires du RMI ou du RSA rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateur de cadrage :

Au 31/12/2010, la part des allocataires du RMI ou du RSA parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à 17,5% en Rhône-Alpes.

Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 16,8%
 Maximum : 22,1% (Sud Drôme)
 Minimum : 10,5% (Forez)
 Ecart-type : 3,3

5 ZTEF enregistrent une part supérieure à 20,1%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2010, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 01/02/2011. Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule. Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Cette publication semestrielle "Portraits territoriaux" est un document développé au niveau des Zones Territoriales Emploi Formation (ZTEF) de la région Rhône-Alpes. Elle a pour objectif de faciliter l'élaboration de diagnostics territoriaux dans le cadre du Service Public de l'Emploi et dans le cadre des Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF).

Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Mars 2011.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Sources d'information utilisées :

Pôle emploi, fichier Persée de la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) au 31/12/2010.

Conseil régional Rhône-Alpes, fichier Périmètres CTEF, CDRA et cantons au 01/01/2008.

CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire : Changement de zonage infra-territorial en Rhône-Alpes.



NOUVEAU : Entrée par territoire !

Nous vous invitons à découvrir sur www.handiplace.org l'**Espace Rhône-Alpes** qui regroupe par territoire des données chiffrées et des contacts utiles.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, vous pouvez également consulter nos publications à la rubrique *Publications* de l'Observatoire. Plusieurs **études** et **périodiques** sont accessibles dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

 **OBSERVATOIRE**

Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés.
Service gratuit et personnalisable.